



Doc. 14540
25 avril 2018

Suivi du rapport du Groupe d'enquête indépendant sur les allégations de corruption au sein de l'Assemblée parlementaire

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, paragraphe 1, première phrase, remplacer le mot «courageuse» par le mot «ferme».

Déposé par:

VEN Mart, van de, Pays-Bas, ADLE
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
BRUIJN-WEZEMAN Reina, de, Pays-Bas, ADLE
HEER Alfred, Suisse, ADLE
OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
OOMEN-RUIJTEN Ria, Pays-Bas, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE

1. 2018 - Deuxième partie de session

